



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-059-2025-05

PUBLIÉ LE 28 MAI 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Planification-Autorisations

IDF-2025-05-27-00127 - Décision n°DOS-2025/118 relative à la demande d'autorisation de traitement du cancer présentée par la SAS CHP Sainte-Marie Osny sur son site du CHP Sainte-Marie Osny (12 pages)

Page 3

Ministère de la Justice / Cabinet de direction

IDF-2025-05-28-00004 - Arrêté portant subdélégation de la signature du Directeur interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Ile-de-France et Outre-Mer (10 pages)

Page 16

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-05-27-00127

Décision n°DOS-2025/118 relative à la demande
d'autorisation de traitement du cancer
présentée par la SAS CHP Sainte-Marie Osny sur
son site du CHP Sainte-Marie Osny

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

DÉCISION N°DOS-2025/118

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la santé publique notamment les articles L.6122-1 et suivants, L.6123-1 et L.6124-1, R.6122-23 et suivants et en particulier les articles D.6121-10, R.6122-37 et D.6122-38 ; les articles L.1151-1, L.1415-2, L.2141-11, L. 6122-1 et L.6327-6, les articles R.4127-70, R.5121-201-4 et suivants, R.6122-25, R.6123-86 à R.6123-137-1, et les articles D.6124-131 à D.6124-193-1, relatifs à l'activité de traitement du cancer ;
- VU** l'ordonnance n°2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- VU** la loi n°2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, notamment son article 2 undecies ;
- VU** le décret n°2022-689 du 26 avril 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de soins de traitement du cancer ;
- VU** le décret n°2022-693 du 26 avril 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de soins de traitement du cancer ;
- VU** le décret n°2023-1375 du 29 décembre 2023 relatif à la modification des conditions d'implantation des activités de soins critiques, traitement du cancer, cardiologie interventionnelle, psychiatrie et médecine nucléaire ;
- VU** le décret n°2023-1377 du 29 décembre 2023 modifiant les conditions techniques de fonctionnement des activités de soins critiques, traitement du cancer, neurochirurgie et médecine nucléaire ;
- VU** le décret n°2024-268 du 25 mars 2024 relatif à la simplification de la mise en œuvre de la réforme des autorisations d'activités de soins ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté du 26 avril 2022 portant modification de l'arrêté du 29 mars 2007 fixant les seuils d'activité minimale annuelle applicables à l'activité de soins de traitement du cancer ;
- VU** l'arrêté n°2023-171 du 27 juin 2023 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France portant délimitation des zones donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- VU** l'arrêté n°DIRNOV-2024/02 du 12 janvier 2024 modifiant l'arrêté N°DIRNOV-2023/09 du 26 octobre 2023 portant adoption du Schéma régional de santé du Projet régional de santé d'Île-de-France 2023-2028 ;
- VU** l'arrêté n°DOS/2024-179 du 5 février 2024 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France portant modification de l'arrêté n°DOS/2023-4139 du 8 janvier 2024 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du Code de la santé publique pour l'année 2024 et le premier semestre 2025 ;

- VU** l'arrêté n°DOS-2024/1931 du 30 mai 2024 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France relatif au bilan quantitatif de l'offre de soins par zone de répartition pour les activités de soins de neurochirurgie, de traitement du cancer et d'assistance médicale à la procréation pour raison médicale ;
- VU** l'instruction n°DGOS/R3/2022/271 du 23 décembre 2022 relative à la mise en œuvre de la réforme des autorisations d'activité de traitement du cancer ;
- VU** la demande présentée par la SAS CHP Sainte-Marie Osny (n°Finess EJ : 950045468), dont le siège social est situé 1 rue Christian Barnard 95520 Osny, en vue d'obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de traitement du cancer pour les modalités suivantes :
- Chirurgie oncologique dans les mentions :
 - o B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales, comprenant les pratiques thérapeutiques spécifiques :
 - mission de recours mentionnée à l'article R.6123-91-2 ainsi que la chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence, curative des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée
 - chirurgie oncologique du foie
 - chirurgie oncologique de l'estomac
 - chirurgie oncologique du pancréas
 - chirurgie oncologique du rectum
 - o A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive (inclus dans la mention B1)
 - o B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique
 - o A4 : Chirurgie oncologique urologique (inclus dans la mention B4)
 - o A6 : Chirurgie oncologique mammaire
 - o A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée
 - Traitements médicamenteux systémiques du cancer dans la mention :
 - o A : assurant les traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives citées en mention B
- sur le site du Centre hospitalier privé Sainte-Marie Osny (n°Finess ET : 950300244), 1 rue Christian Barnard 95520 Osny ;
- VU** la consultation de la Commission spécialisée de l'organisation des soins en dates des 29 et 30 janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT que la présente décision expresse retire et remplace le rejet implicite né le 15 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT que le Centre hospitalier privé Sainte-Marie Osny est un établissement de santé privé à but lucratif appartenant au groupe Vivalto Santé ;

CONSIDÉRANT que la réforme des autorisations s'inscrit dans la continuité des mesures transversales de qualité portées par les différents plans cancer ; qu'elle a pour objectifs d'améliorer le parcours cancer dans sa globalité et la poursuite de la mise en œuvre des dispositions transversales de qualité, et notamment ; le dispositif d'annonce, les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), le plan personnalisé de soins et le programme de l'après cancer, l'accès et la délivrance des soins oncologiques de support, l'organisation du diagnostic dans des délais compatibles avec les exigences en rapport avec la maladie en cause et l'organisation du suivi entre la ville et l'hôpital ;

CONSIDÉRANT que les objectifs qualitatifs du Schéma régional de santé du Projet régional de santé 2023-2028 (SRS-PRS) pour le volet Traitement du cancer prévoient de :

- rééquilibrer l'offre entre les départements, au profit de la grande couronne et des territoires moins dotés ;
- structurer la gradation de l'offre de soins ;

- pérenniser les filières d'excellence et renforcer l'accès aux prises en charge de recours ;

et plus particulièrement pour la chirurgie oncologique de :

- proposer un maillage garantissant qualité et sécurité des soins ;
- renforcer la collaboration entre les équipes chirurgicales et oncologiques ;
- garantir une offre d'expertise et de recours selon le zonage défini pour la prise en charge des pathologies complexes ;
- poursuivre le développement de la chirurgie ambulatoire ;
- faciliter l'accès à la reconstruction dans le même temps opératoire que la chirurgie d'exérèse ;

et pour les traitements médicamenteux systémiques du cancer de :

- développer les coopérations pouvant intégrer des partenariats pour la réalisation de chimiothérapies à domicile ;

CONSIDÉRANT

que la demande est compatible avec le bilan des objectifs quantitatifs de l'offre de soins arrêté le 30 mai 2024 qui permet d'autoriser pour l'activité de traitement du cancer dans les modalités :

- chirurgie oncologique :
 - o 8 implantations au titre de la chirurgie oncologique viscérale et digestive sur la zone territoriale du Val-d'Oise dont 4 implantations possibles correspondant à la mention B1 ;
 - o 15 implantations sur la zone régionale Île-de-France au titre de la mention B4 chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique ;
 - o jusqu'à 7 implantations au titre de la mention A4 chirurgie oncologique urologique sur la zone territoriale du Val-d'Oise en fonction du nombre d'autorisations de recours délivrées pour la mention B4 au niveau régional ;
 - o 7 implantations au titre de la mention A6 chirurgie oncologique mammaire sur la zone territoriale du Val-d'Oise ;
 - o 8 implantations au titre de la mention A7 chirurgie oncologique indifférenciée sur la zone territoriale du Val-d'Oise ;
- traitements médicamenteux systémiques du cancer :
 - o 7 implantations au titre de la modalité TMSC adulte sur la zone territoriale du Val-d'Oise dont 2 implantations possibles correspondant à la mention B ;

CONSIDÉRANT

que, compte tenu du nombre de demandes concurrentes déposées :

- sur la zone régionale pour la chirurgie oncologique :
 - o mention B4 (33 demandes pour 15 implantations possibles),
- sur la zone territoriale du Val d'Oise pour la chirurgie oncologique :
 - o mention B1 (7 demandes en B pour 4 implantations),

l'Agence régionale de santé est tenue de procéder à un examen comparatif des mérites respectifs de chacune des demandes présentées afin de déterminer celles présentant les réponses les plus adaptées au territoire et aux besoins de la population ;

qu'avant de procéder à cette priorisation, l'Agence régionale de santé Île-de-France a examiné chaque projet au regard des conditions légales et réglementaires applicables

CONSIDÉRANT

que le Centre hospitalier privé Sainte-Marie Osny disposait dans le cadre réglementaire antérieur des autorisations et reconnaissances contractuelles suivantes :

- chirurgie des cancers dans les localisations soumises à seuil : digestive, urologique et mammaire ;

- chirurgie des cancers hors soumis à seuil dans les localisations : cancers cutanés et cancers in situ du col de l'utérus ;
- chimiothérapie ou autre traitement spécifique du cancer ;
- chimiothérapie pour les tumeurs solides ;
- autres traitements médicaux spécifiques du cancer pour les endoscopies digestives interventionnelles ;

que la présente demande vise à poursuivre une activité de traitement du cancer dans le cadre de l'autorisation des modalités et mentions sollicitées conformément aux nouveaux décrets ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement a mis en œuvre les dispositions et mesures transversales de qualité ;

qu'il est membre du dispositif spécifique régional du cancer ONCORIF reconnu par l'Institut national du cancer (INCa) ;

qu'il assure l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) référencées auprès d'ONCORIF ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement détient une autorisation de chirurgie adulte avec les pratiques thérapeutiques spécifiques (PTS) suivantes :

- chirurgie maxillo-faciale, stomatologie et chirurgie orale ;
- chirurgie orthopédique et traumatologique ;
- chirurgie plastique reconstructrice ;
- chirurgie vasculaire et endovasculaire ;
- chirurgie viscérale et digestive ;
- chirurgie gynécologique et obstétrique à l'exception des actes liés à l'accouchement réalisés au titre de l'activité de gynécologie-obstétrique ;
- chirurgie ophtalmologique ;
- chirurgie oto-rhino-laryngologique et cervico-faciale ;
- chirurgie urologique ;

qu'il détient également une autorisation de chirurgie bariatrique ;

qu'il dispose sur site de l'environnement chirurgical et du plateau technique exigé, dont notamment :

- au moins un secteur d'hospitalisation permettant, si besoin, une prise en charge non programmée de patients et d'au moins un secteur interventionnel permettant les interventions chirurgicales oncologiques ;
- d'un service d'accueil des urgences (SAU) ;
- d'une unité de surveillance continue (USC) ;
- des examens d'imagerie médicale post-opératoires programmés ou non programmés permettant d'anticiper et de gérer les éventuelles complications précoces du traitement ;
- la gestion des complications éventuelles du traitement chirurgical y compris en urgence ;
- un accès à l'endoscopie digestive la semaine et par convention avec le Centre hospitalier privé de l'Europe la nuit et le week-end ;
- une unité de radiologie interventionnelle la semaine et sur l'Hôpital René Dubos - NOVO site de Pontoise la nuit et le week-end ;

qu'il dispose également d'un centre de radiothérapie externe pour adulte installé sur le même site;

que l'établissement est également équipé d'un robot chirurgical ;

qu'il dispose par voie de convention d'un accès à la réalisation des examens d'anatomopathologie si nécessaire en extemporané en lien avec les laboratoires Unila Praxea et Medipath ;

CONSIDÉRANT que l'établissement dispose d'une organisation de la continuité des soins pour ses patients garantissant notamment un accès au bloc opératoire 24h/24, la présence permanente sur site de médecins spécialisés en anesthésie-réanimation et de médecins spécialisés en médecine intensive-réanimation ainsi que d'une astreinte opérationnelle des chirurgiens ;

que pour chacune des spécialités sollicitées, les services doivent s'organiser pour assurer la continuité des prises en charge afin de gérer les complications des patients hospitalisés et le repli des patients non hospitalisés notamment par un circuit court d'hospitalisation non programmée ;

CONSIDÉRANT qu'au titre de la demande de chirurgie oncologique viscérale et digestive, le CHP Sainte-Marie Osny sollicite la mention B1 avec le projet d'assurer un rôle de recours sur le territoire et à défaut la mention A1 pour poursuivre cette activité hors interventions complexes ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de préciser que l'opérateur sollicite les pratiques thérapeutiques spécifiques (PTS) suivantes :

- PTS chirurgie oncologique du foie ;
- PTS chirurgie oncologique de l'estomac ;
- PTS chirurgie oncologique du pancréas ;
- PTS chirurgie oncologique du rectum ;

CONSIDÉRANT que l'établissement dispose d'une organisation permettant :

- la tenue de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) de recours de chirurgie oncologique complexe ;
- d'assurer une mission de recours et d'expertise auprès de titulaires d'autorisation de mention A1 de chirurgie oncologique ;

CONSIDÉRANT que l'équipe chirurgicale est composée de 3 chirurgiens totalisant 13 vacations ;

que les chirurgiens témoignent d'une pratique régulière ;

que la continuité des soins est assurée via une astreinte opérationnelle de chirurgiens, de deux infirmières de bloc et d'un anesthésiste en cas de reprise chirurgicale urgente ou d'urgences adressées par le SAU ;

CONSIDÉRANT que le seuil réglementaire d'activité minimale annuelle pour les mentions A1 et B1 est de 30 interventions de chirurgie oncologique et que le seuil minimal est de 5 interventions par an pour chacun des organes ; que le seuil B1 intègre les activités en rapport avec les PTS autorisées ;

que l'activité réalisée par l'établissement en 2023 hors PTS d'organe s'élève à 52 interventions de chirurgie oncologique ;

que l'activité prévisionnelle hors PTS d'organe est de 125 interventions en N+1, 132 interventions en N+2 et 140 interventions en N+3 ;

que les activités réalisées et prévisionnelles hors PTS d'organe sont supérieures au seuil opposable ;

que s'agissant des PTS, l'activité prévisionnelle est de :

- PTS chirurgie oncologique du foie : 6 interventions en N+1, 8 interventions en N+2, 10 interventions en N+3 (versus 5 interventions en 2023),
- PTS chirurgie oncologique de l'estomac : 8 interventions en N+1, 10 interventions en N+2, 12 interventions en N+3 (versus 7 interventions en 2023),
- PTS chirurgie oncologique du pancréas : 6 interventions en N+1, 6 interventions en N+2, 7 interventions en N+3 (versus 5 interventions en 2023),
- PTS chirurgie oncologique du rectum : 20 interventions en N+1, 21 interventions en N+2, 22 interventions en N+3 (versus 18 interventions en 2023) ;

que les exigences renforcées en matière de qualité et de sécurité des soins concernant les chirurgies complexes induisent une concentration de l'offre au regard du nombre relativement limité d'interventions réalisées chaque année au niveau régional (pour 2023 : PTS foie 1 314 interventions, PTS estomac 561 interventions, PTS pancréas 804 interventions et PTS rectum 1 333 interventions) ;

que les volumes d'activités réalisés pour les PTS chirurgie oncologique du foie et chirurgie oncologique du pancréas sont en limite de seuil ;

par ailleurs, que l'établissement n'a pas décrit les prises en charges complexes réalisées (hors PTS d'organe) ;

que l'activité prévisionnelle globale hors interventions complexes est supérieure au seuil requis pour la mention A1 ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement projette une coopération multidisciplinaire autour des parcours de soins chirurgicaux oncologiques complexes sur place en vue d'interventions coordonnées, notamment avec des médecins qualifiés spécialistes en chirurgie thoracique et cardiovasculaire ;

toutefois, que les protocoles de coopération multidisciplinaire autour des parcours de soins chirurgicaux oncologiques complexes sont prévus avec des établissements de santé du Groupe Vivalto Santé éloignés géographiquement ;

CONSIDÉRANT

que les critères pris en compte pour l'analyse comparative des projets en concurrence pour la mention B1 sur ce territoire ont été notamment la capacité à porter la mission de recours, le plateau de soins critiques, la garantie de continuité des soins sur site et l'accessibilité aux soins ;

CONSIDÉRANT

à l'aune des éléments précités et après examen comparatif des mérites respectifs des dossiers en concurrence sur la zone territoriale du Val-d'Oise, que la demande d'autorisation de mention B1 « chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe » sur le site du CHP Sainte-Marie Osny n'apparaît pas prioritaire dans le cadre de cette procédure notamment en matière d'activité complexe (non détaillée), de plateau technique (pas de soins critiques autorisés) et de continuité des soins (astreinte opérationnelle) ;

CONSIDÉRANT

que les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement exigées pour la mention A1 n'appellent pas de remarque particulière en matière d'activité, d'effectifs médicaux, de continuité des soins et d'environnement oncologique ;

que l'établissement s'engage à respecter les conditions réglementaires en matière de locaux ;

CONSIDÉRANT

qu'au titre de la demande de chirurgie oncologique urologique, l'établissement sollicite la mention B4 avec le projet d'assurer un rôle de recours sur le territoire et à défaut la mention A4 pour poursuivre cette activité hors interventions complexes ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement dispose sur site d'un accès :

- à une unité de radiologie interventionnelle,
- à l'endoscopie interventionnelle ;

CONSIDÉRANT

que l'équipe est composée de 4 chirurgiens totalisant 13 vacations ;

que les chirurgiens témoignent d'une activité régulière en chirurgie oncologique urologique ;

que la continuité des soins est assurée par une astreinte opérationnelle de chirurgiens ;

CONSIDÉRANT

que le seuil réglementaire d'activité minimale annuelle pour les mentions A4 et B4 est de 30 interventions de chirurgie oncologique urologique ;

que l'activité réalisée par l'établissement en 2023 est de 138 interventions de chirurgie oncologique urologique ;

que l'activité prévisionnelle pour la chirurgie oncologique urologique est de 155 interventions en N+1, 170 interventions en N+2 et 185 interventions en N+3 ;

que les activités réalisées et prévisionnelles sont supérieures au seuil opposable ;

CONSIDÉRANT

toutefois, que les données d'activité communiquées ne permettent pas de démontrer une pratique de la chirurgie oncologique urologique complexe tant au niveau des indications que des volumes d'actes réalisés relevant de la mention B4 ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement dispose d'une organisation permettant la tenue de RCP en urologie ;

toutefois, que le CHP Sainte-Marie Osny n'a pas démontré sa capacité à organiser la tenue de RCP de chirurgie complexe et ainsi d'assurer une mission de recours et d'expertise auprès des titulaires d'autorisation de chirurgie oncologique urologique mention A4 ;

CONSIDÉRANT

que les critères pris en compte pour l'analyse comparative des projets en concurrence pour la mention B4 sur la région ont été notamment la capacité à porter la mission de recours et à mettre en œuvre les collaborations peropératoires, l'expertise de l'équipe et la pratique régulière des chirurgiens, la présence de soins critiques ainsi que la garantie de la continuité des soins sur site ;

CONSIDÉRANT

à l'aune des éléments précités et après examen comparatif des mérites respectifs des dossiers en concurrence sur la zone régionale, que la demande d'autorisation de mention B4 « chirurgie oncologique urologique complexe » sur le site du CHP Sainte-Marie Osny n'apparaît pas prioritaire dans le cadre de cette procédure notamment en raison de l'absence de quantification de l'activité complexe, de l'absence de plateau de soins critiques et du défaut de démonstration de la capacité à assurer une mission de recours ;

CONSIDÉRANT

que les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement exigées pour la mention A4 n'appellent pas de remarque particulière en matière d'activité, d'effectifs médicaux, d'environnement oncologique (TSMC sur site) et de continuité des soins ;

que l'établissement s'engage à respecter les conditions réglementaires en matière de locaux ;

CONSIDÉRANT

qu'au titre de la demande de chirurgie oncologique mammaire A6, l'établissement dispose d'un accès sur site :

- aux techniques de repérage mammaire et, si nécessaire pendant le temps opératoire, à l'imagerie mammaire de la pièce opératoire au sein du plateau technique d'imagerie à proximité de l'établissement ;
- aux techniques de reconstruction mammaire ;
- à la mise en œuvre de la technique du ganglion sentinelle et par convention pour la médecine nucléaire en lien avec le CHP de l'Europe et l'Hôpital René Dubos - NOVO site de Pontoise ;

- CONSIDÉRANT** que l'équipe chirurgicale est composée de 2 chirurgiens spécialisés en gynécologie-obstétrique totalisant 4 vacations ;
- que l'un des chirurgiens a rejoint l'équipe en 2024 ;
- que la continuité des soins est assurée par une astreinte opérationnelle de chirurgiens spécialisés en gynécologie-obstétrique ;
- CONSIDÉRANT** que l'établissement organise sur site une RCP de sénologie ;
- CONSIDÉRANT** que le seuil réglementaire d'activité minimale annuelle pour la mention A6 est de 70 interventions de chirurgie oncologique mammaire ;
- que l'activité réalisée par l'établissement en 2023 de 113 interventions ;
- que l'activité prévisionnelle est de 127 interventions en N+1, 140 interventions en N+2 et 150 interventions en N+3 ;
- que les activités réalisées et prévisionnelles sont supérieures au seuil opposable ;
- CONSIDÉRANT** que les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement n'appellent pas de remarque particulière en matière d'activité, d'effectifs médicaux, de continuité des soins et de plateau technique ;
- que l'établissement s'engage à respecter les conditions réglementaires en matière de locaux ;
-
- CONSIDÉRANT** qu'au titre de la demande de chirurgie oncologique indifférenciée A7, le promoteur sollicite les localisations tumorales « cutanée », « os et tissus mous » et « thyroïde » ;
- CONSIDÉRANT** que la chirurgie oncologique indifférenciée n'est pas soumise à un seuil réglementaire ;
- CONSIDÉRANT** s'agissant de la prise en charge des cancers cutanés, que l'établissement sollicite la chirurgie oncologique d'exérèse de mélanomes et carcinomes épidermoïdes relevant du secteur interventionnel ;
- CONSIDÉRANT** que l'équipe chirurgicale est composée de 5 chirurgiens totalisant 7,5 vacations ;
- que l'accès à un oncodermatologue ou un dermatologue ayant une expérience en oncologie est prévu ;
- CONSIDÉRANT** que l'établissement a réalisé 131 interventions de chirurgie oncologique dermatologique en 2023 ;
- que l'activité prévisionnelle pour la localisation tumorale des « cancers cutanés » est de 150 interventions en N+1, N+2 et N+3 ;
- CONSIDÉRANT** s'agissant de la localisation « os et tissus mous », que l'établissement ne décrit pas d'activité réalisée ou projetée en lien avec la pathologie sarcomateuse ;
- ainsi, que la demande n'apparaît pas justifiée ;
- CONSIDÉRANT** s'agissant de la chirurgie oncologique de la thyroïde, que l'activité réalisée par l'établissement concerne des lésions qui ne sont pas documentées comme étant carcinologiques en pré-opératoire ; que le diagnostic est posé sur l'analyse post-opératoire de la pièce anatomique ;

que ces exérèses réalisées en secteur interventionnel relèvent de l'autorisation de chirurgie ne nécessitant pas une autorisation d'activité pour le traitement du cancer ; que l'activité réalisée par l'établissement peut donc se poursuivre dans le cadre de l'autorisation d'activité de soins de chirurgie ;

qu'en cas de tableau documenté au plan carcinologique en pré-opératoire, le patient sera orienté vers un service autorisé pour le traitement du cancer ;

CONSIDÉRANT

à l'aune des éléments précités, que les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement pour la demande de chirurgie oncologique indifférenciée adulte A7 n'appellent pas de remarque particulière en matière d'activité, d'effectifs médicaux, de continuité des soins et de plateau technique pour la localisation tumorale « cancers cutanés » ;

que l'établissement s'engage à respecter les conditions réglementaires en matière de locaux ;

CONSIDÉRANT

qu'au titre de la demande de traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives (mention A), l'établissement dispose, lorsqu'il dispense ces traitements par immunothérapie ou qu'ils sont innovants, d'une organisation de la prise en charge des patients qui doit garantir une approche territorialisée multidisciplinaire de la continuité des soins ;

que cette organisation comprend, en propre ou en lien avec d'autres établissements de santé :

- les modalités de l'accès direct à un réseau de médecins de spécialité ;
- des plateaux techniques spécialisés de médecine capables de prendre en charge des complications prévisibles liées à ces traitements ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement dispose :

- d'au moins un secteur d'hospitalisation ;
- d'au moins un plateau technique d'administration des traitements par voie intraveineuse ;
- de salles de consultations médicales et paramédicales ;
- d'une pharmacie à usage intérieur autorisée pour la réalisation de préparations de médicaments anticancéreux au sein d'une unité centralisée de préparation de cytotoxiques qui respecte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANSM ;

CONSIDÉRANT

que l'établissement dispose d'une organisation qui permet, en vue de garantir la continuité des soins du patient, de communiquer :

- au patient et à son médecin traitant une information sur la conduite à tenir devant les situations les plus fréquentes liées à son traitement nécessitant un avis médical en urgence ;
- au patient ou au médecin devant le traiter, le cas échéant en urgence, des coordonnées téléphoniques permettant de contacter l'équipe maîtrisant le protocole de soins du patient ;

CONSIDÉRANT

que le fonctionnement de l'hôpital de jour a bien été décrit ; que celui-ci est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 ;

que la charte de fonctionnement de l'hôpital de jour a bien été communiquée ;

que l'établissement dispose de 12 places de chimiothérapie en hospitalisation de jour ;

CONSIDÉRANT que l'établissement organise un circuit court d'hospitalisation non programmée ou d'hospitalisation en urgence permettant la prise en charge des complications en impliquant au plus tôt l'équipe de soins maîtrisant le protocole de traitement médicamenteux systémique du cancer du patient ;

CONSIDÉRANT que l'établissement dispose d'une équipe comprenant 2 oncologues, effectuant 8 vacations chacun, 4 onco-radiothérapeutes totalisant 32 vacations et 3 infirmiers diplômés d'État formés ou expérimentés à la prise en charge du cancer présents chaque demi-journée ;

que la continuité des soins est assurée par une astreinte opérationnelle d'un oncologue ;

CONSIDÉRANT que les seuils réglementaires d'activité minimale annuelle pour la mention A-TMSC sont de 100 patients dont 65 en ambulatoire ;

que l'activité réalisée par l'établissement est supérieure aux seuils opposables avec 709 patients pris en charge en 2023 ;

CONSIDÉRANT que les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement spécifiques à la modalité TMSC mention A n'appellent pas de remarque particulière en matière de projet médical, d'activité, d'effectifs médicaux, de continuité des soins et de plateau technique ;

que l'établissement s'engage à respecter les conditions réglementaires en matière de locaux ;

CONSIDÉRANT que le projet portant sur les mentions A1, A4, A6, A7 et A-TMSC est compatible avec les objectifs du PRS ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La SAS CHP Sainte-Marie Osny (n°Finess EJ : 950045468) est **ré-autorisée** à exercer l'activité de **traitement du cancer** sur le site du CHP Sainte-Marie Osny (n°Finess ET : 950300244), 1 rue Christian Barnard 95520 Osny, dans le cadre des mentions :

- A1 « **Chirurgie oncologique viscérale et digestive** »
- A4 « **Chirurgie oncologique urologique** »
- A6 « **Chirurgie oncologique mammaire** »
- A7 « **Chirurgie oncologique indifférenciée** »
- A-TMSC « **Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives citées en mention B** ».

ARTICLE 2 : La durée de validité de la présente autorisation pour les mentions A1, A4, A6, A7 et A-TMSC est de 7 ans à compter de la date de notification de la présente décision.

L'établissement dispose d'un délai de deux ans à compter de la notification de la présente décision pour se mettre en conformité avec les dispositions des articles R.6123-86 à R.6123-94-2 du Code de la santé publique pour les mentions A1, A4, A6, A7 et A-TMSC.

La mise en conformité de l'activité de soins devra être déclarée sans délai au Directeur général de l'Agence régionale de santé.

- ARTICLE 3 :** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé pourra décider que sera effectuée une visite de conformité ou de contrôle dans le cadre des articles L.6122-4 ou L.6122-13 du Code de la santé publique.
- ARTICLE 4 :** La demande présentée par la SAS CHP Sainte-Marie Osny en vue d'obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de traitement du cancer pour la **mention B1 « Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales, comprenant les pratiques thérapeutiques »** sur le site du CHP Sainte-Marie Osny, 1 rue Christian Barnard 95520 Osny, est **rejetée**.
- ARTICLE 5 :** La demande présentée par la SAS CHP Sainte-Marie Osny en vue d'obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de traitement du cancer pour la **mention B4 « Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique »** sur le site du CHP Sainte-Marie Osny, 1 rue Christian Barnard 95520 Osny, est **rejetée**.
- ARTICLE 6 :** Ces activités non autorisées par la présente décision devront cesser au plus tard le **15 septembre 2025**, date à laquelle l'établissement aura organisé d'une part l'arrêt du recrutement de nouveaux patients et d'autre part l'orientation des patients sur un autre site autorisé.
- ARTICLE 7 :** Les modalités, mentions, pratiques thérapeutiques spécifiques et localisations tumorales autorisées et/ou rejetées figurent en annexe de la présente décision.
- ARTICLE 8 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles par le demandeur dans un délai de deux mois à compter de sa notification et par toute personne intéressée dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision.
- ARTICLE 9 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 27 mai 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Denis ROBIN

Annexe : Liste des modalités, mentions, PTS et localisations de traitement du cancer sollicitées

SAS CHP Sainte-Marie Osny (n°Finess EJ : 950045468)

CHP Sainte-Marie Osny (n°Finess ET : 950300244)

TRAITEMENT DU CANCER		Autorisation accordée (OUI/NON)
CHIRURGIE DES CANCERS		
B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales, comprenant les pratiques thérapeutiques		NON
	mission de recours mentionnée à l'article R. 6123-91-2 ainsi que la chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence, curative des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	NON
PTS	chirurgie oncologique du foie	NON
	chirurgie oncologique de l'estomac	NON
	chirurgie oncologique du pancréas	NON
	chirurgie oncologique du rectum	NON
A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive		OUI
B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique		NON
A4 : Chirurgie oncologique urologique		OUI
A6 : Chirurgie oncologique mammaire		OUI
A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée		OUI
Localisation	Cutanée	OUI
	Os et tissus mous	NON
	Thyroïde	NON
TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX SYSTÉMIQUES DU CANCER		
A - assurant les traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives citées en mention B		OUI
Type de prise en charge	Tumeurs solides	OUI

Ministère de la Justice

IDF-2025-05-28-00004

Arrêté portant subdélégation de la signature du
Directeur interrégionale de la protection
judiciaire de la jeunesse Ile-de-France et
Outre-Mer



DIRECTION
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

DIRECTION INTERREGIONALE
ÎLE DE FRANCE - OUTRE-MER

ARRETE

**Portant Subdélégation De La Signature Du Directeur Interrégional
De La Protection Judiciaire De La Jeunesse
Île-De-France Et Outre-Mer**

VU le décret n°66-614 du 10 août 1966 modifié relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté du 5 novembre 2020 du garde des sceaux, ministre de la justice, portant nomination de monsieur Hervé DUPLENNE en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

VU l'arrêté 3 décembre 2024 du garde des sceaux, ministre de la justice, portant sur le renouvellement de Monsieur Hervé DUPLENNE dans l'emploi de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Ile-de-France/Outre-mer, à compter du 1^{er} janvier 2025

VU l'arrêté IDF-2020-11-27-003 portant délégation de signature à monsieur Hervé DUPLENNE en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France – Outre-mer, en matière d'ordonnancement secondaire ;

Arrête

Article 1er

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLENNE, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Séverine DEVAUX
75	Secrétaire général	M. Michael PEREIRA
75	Directeur des Ressources Humaines	M ^{me} Bathilde GROH
75	Directrice des Ressources Humaines adjointe	M ^{me} Aurélie BLANCHE
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières	M ^{me} Laure PAVY
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
75	Responsable Unité Exécution Budgétaire de la Direction de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières	M ^{me} Pascale LEPROVOST

A l'effet de signer, à compter du 1^{er} Juin 2025, au nom du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 1 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLÉNNE, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Séverine DEVAUX
75	Secrétaire général	M. Michael PEREIRA
75	Directeur des ressources humaines	M ^{me} Bathilde GROH
75	Directrice des ressources humaines adjointe	M ^{me} Aurélie BLANCHE
75	Directrice de l'évaluation et de la programmation des affaire financières et immobilières	M ^{me} Laure PAVY

75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
----	---	------------------------------

Ainsi qu'aux personnes indiquées dans la liste nominative en annexe 1.

A l'effet de signer, à compter du 1^{er} Juin 2025, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 2 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 2 Bis

Il est donné délégation de signature :

Aux assistants responsables de l'appui au pilotage territorial, adjoints administratifs et secrétaires administratifs, dont la liste figure en annexe 2, pour constater le service fait dans le progiciel Chorus Formulaires.

Article 3

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLÉNNE, subdélégation de signature est donnée à :

Département	Fonction	Nom
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Séverine DEVAUX
75	Secrétaire général	M. Michael PEREIRA
75	Directrice de l'évaluation et de la programmation des affaires financières et immobilières	M ^{me} Laure PAVY
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
75	Responsable de l'unité immobilière de la direction de l'évaluation et de la programmation des affaires financières et immobilières	M. Robert KOREZ

A l'effet de signer, à compter du 1^{er} Juin 2025, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 3 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 4

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLÉNNE, subdélégation de signature est donnée à :

Département	Fonction	Nom
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Séverine DEVAUX
75	Secrétaire général	M. Michael PEREIRA
E75	Directrice de l'évaluation et de la programmation des affaires financières et immobilières	M ^{me} Laure PAVY
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
75	Directeur des Ressources Humaines	M ^{me} Bathilde GROH
75	Directrice des Ressources Humaines adjointe	M ^{me} Aurélie BLANCHE
75	Responsable de l'unité commande publique de la direction de l'évaluation et de la programmation des affaires financières et immobilières	POSTE VACANT

A l'effet de signer, à compter du 1^{er} Juin 2025, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 4 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 5

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLÉNNE, subdélégation de signature est donnée à :

Département	Fonction	Nom
75	Directrice Interrégionale Adjointe	M ^{me} Séverine DEVAUX
75	Secrétaire Général	M. Michael PEREIRA

A l'effet de signer, à compter du 1^{er} Juin 2025, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 5 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 6

Une ampliation de cet arrêté est adressée au Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 7

Est abrogé, à compter du 1^{er} Juin 2025, l'arrêté IDF-2025-04-30-00004 du 30 avril 2025 portant délégation de signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer.

Article 8

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer et les personnes mentionnées aux articles de ce présent arrêté sont chargés, à compter du 1^{er} Juin 2025, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 28 mai 2025

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et par délégation,

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer.

Signé

Hervé DUPLLENNE

ANNEXE 1 : Liste nominative relative à l'article 2 du présent arrêté

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 75	DTPJ 75	DTPJ 75	Directeur territorial	KIEFFER	MEIGNAN	Anne
DTPJ 75	DTPJ 75	DTPJ 75	Directeur territorial adjoint	GIL		Nathalie
DTPJ 75	DTPJ 75	DTPJ 75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	BAROT		Thomas
DTPJ 75	DTPJ 75	DTPJ 75	Responsable des politiques institutionnelles	RUELLAND		Richard
DTPJ 75	DTPJ 75	DTPJ 75	Responsable des politiques institutionnelles	COUEDOR		Anne
DTPJ 75	EPE Paris	EPE Paris	Directeur de service	TAIL		Djamila
DTPJ 75	EPE Paris	EPE Paris	RUE	VILLETTE		Cécilia
DTPJ 75	STEMO EST PARISIEN	UEMO GOUBET	Directeur de service	MORDELET		Oriane
DTPJ 75	STEMO EST PARISIEN	UEMO GOUBET	Responsable d'unité éducative	GODECHOT		Elodie
DTPJ 75	STEMO EST PARISIEN	UEMO CHEMIN VERT	Responsable d'unité éducative	PISANIAS		Mireille
DTPJ 75	STEMO PARIS MNA	STEMO PARIS MNA	Directeur de service	BERENGER		Emma
DTPJ 75	STEMO PARIS MNA	UEMO PARIS MNA	Responsable d'unité éducative	SAOULI		Tiffany
DTPJ 75	STEMO PARIS MNA	UEMO PARIS MNA	Responsable d'unité éducative	DESSEN		Laetitia
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	STEMO PARIS CENTRE	Directeur de service	REYNAL		Lila-Lou
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	Responsable d'unité éducative	DELOBEL		Timothée
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	UEMO LAFAYETTE - APPROCHE SYSTEMIQUE	Responsable d'unité éducative	BAUJARD		Marie-Hélène
DTPJ 75	STEMO SUD PARISIEN	STEMO SUD PARISIEN	Directeur de service	VALEMBOIS		Aude
DTPJ 75	STEMO SUD PARISIEN	UEMO FRIANT	Responsable d'unité éducative	PINON		Claire
DTPJ 75	STEMO SUD PARISIEN	UEMO BASTILLE	Responsable d'unité éducative	GUAMIS		Thérèse
DTPJ 75	STEI DE PARIS	STEI DE PARIS	Directeur de service	ARCHICH		Mohamed
DTPJ 75	STEI DE PARIS	UEAJ FONTAINE AU ROI	Responsable d'unité éducative	JEAN		Véronique
DTPJ 75	STEI DE PARIS	UEAJ ROMAINVILLE	Responsable d'unité éducative	SER		Patrick
DTPJ 75	STEMO NORD PARISIEN	STEMO NORD PARISIEN	Directeur de service	PREVOST		Typhaine
DTPJ 75	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	Responsable d'unité éducative	STEPHAN		Cécile
DTPJ 75	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	Responsable d'unité éducative	BOUANANI		Amina

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 77	DTPJ 77	DTPJ 77	Directeur territorial	RAULET		Christelle
DTPJ 77	DTPJ 77	DTPJ 77	Directeur territorial adjoint	LEHRY		Michel
DTPJ 77	DTPJ 77	DTPJ 77	Responsable des politiques institutionnelles	COPPRY		Nadia
DTPJ 77	DTPJ 77	DTPJ 77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	LAUTRU		Corinne
DTPJ 77	DTPJ 77	DTPJ 77	Responsable des politiques institutionnelles	POSTE VACANT		
DTPJ 77	STEMOI SUD 77	STEMOI SUD 77	Directeur de service	AMRI	AYARI	Inès
DTPJ 77	STEMOI SUD 77	UEMO MELUN	Responsable d'unité éducative	BEN ALLAL	ESTIVAL	Lynda
DTPJ 77	STEMOI SUD 77	UEMO MONTEREAU	Responsable d'unité éducative	GAGNE	GUIGNAT	Nathalie
DTPJ 77	STEMOI SUD 77	UEAT MELUN	Responsable d'unité éducative	ROSE	-	Anne
DTPJ 77	STEMOI SUD 77	UEAJ MELUN	Responsable d'unité éducative	AMAR	BOUSSARD	Auréli
DTPJ 77	EPEI MEAUX	EPEI MEAUX	Directeur de service	BUFFIERE		Laurine
DTPJ 77	EPEI MEAUX	UEHC MEAUX	Responsable d'unité éducative	D'ENTRAYGUES		Sandrine
DTPJ 77	EPEI MEAUX	UEAJ CHELLES	Responsable d'unité éducative	MILLET		Aurélia
DTPJ 77	STEMO NORD 77	STEMO NORD 77	Directeur de service	OLIVIER		Muriel
DTPJ 77	STEMO NORD 77	UEMO MEAUX ARISTIDE BRIAND	Responsable d'unité éducative	CECCALDI-REGNIER	REGNIER	Aline
DTPJ 77	STEMO NORD 77	UEMO - PEAT MEAUX	Responsable d'unité éducative	LUNION		France-Lise
DTPJ 77	STEMO NORD 77	UEMO LAGNY SUR MARNE	Responsable d'unité éducative	PICART		Aurélia
DTPJ 77	STEMOI CENTRE 77	STEMOI CENTRE 77	Directeur de service	PEREZ		Matthieu
DTPJ 77	STEMOI CENTRE 77	UEMO LIEUSAIN	Responsable d'unité éducative	COSKUN	KARTAL	Servet
DTPJ 77	STEMOI CENTRE 77	UEMO TORCY	Responsable d'unité éducative	GLOUBI		Jaoiad
DTPJ 77	STEMOI CENTRE 77	UEAJ COMBS LA VILLE	Responsable d'unité éducative	BEN ESSAVY		Abdel

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 78	DTPJ 78	DTPJ 78	Directeur territorial	LEBOUC		Denis
DTPJ 78	DTPJ 78	DTPJ 78	Directeur territorial adjoint	CERVERA		Catherine
DTPJ 78	DTPJ 78	DTPJ 78	Responsable des politiques institutionnelles	DEHAUDT		Elise
DTPJ 78	DTPJ 78	DTPJ 78	Responsable de l'appui de pilotage	MUTOMBO		Bilonda
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES	STEMO SUD YVELINES	Directeur de service	FERNANDES		Daniel
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES	UEMO DE VOISINS	Responsable d'unité éducative	ROCHETTE		Dominique
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES	UEMO DE VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	Poste vacant		
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES	UEAT VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	GOFRON		Mathilde
DTPJ 78	EPEI SUD YVELINES	EPEI SUD YVELINES	Directeur de service	DE BOURAYNE		Maylis
DTPJ 78	EPEI SUD YVELINES	UEHDR VOISIN LE	Responsable d'unité éducative	LELOUEY		Nathalie
DTPJ 78	EPEI SUD YVELINES	UEAJ PS VILLEPREUX	Responsable d'unité éducative	MAGOTTEAUX		Aurora
DTPJ 78	EPEI SUD YVELINES	UEAJ DE VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	GUERIN		Magali
DTPJ 78	STEMO VAL DE SEINE	STEMO VAL DE SEINE	Directeur de service	SAR		Fabienne
DTPJ 78	STEMO VAL DE SEINE	UEMO POISSY	Responsable d'unité éducative	SAINT-MARTIN		Ghislaine
DTPJ 78	STEMO VAL DE SEINE	UEMO MANTES	Responsable d'unité éducative	AUBRY		Stéphanie
DTPJ 78	EPEI NORD YVELINES	EPEI NORD YVELINES	Directeur de service	BLACHON		Jean-Baptiste
DTPJ 78	EPEI NORD YVELINES	UEHC AUBERGENVILLE	Responsable d'unité éducative	FALL		Mansour
DTPJ 78	EPEI NORD YVELINES	UEAJ POISSY	Responsable d'unité éducative	BINET		Yann
DTPJ 78	SEPPM 78	SEPPM PORCHEVILLE	Directeur de Service	CADIN		Julie
DTPJ 78	SEPPM 78	SEPPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	VIGOUROUX		Françoise
DTPJ 78	SEPPM 78	SEPPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	AYAT		Abdelkader
DTPJ 78	SEPPM 78	SEPPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	GOMIS		Bienvenu

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 91	DTPJ 91	DTPJ91	Directeur territorial	TILOUCH		Hakim
DTPJ 91	DTPJ 91	DTPJ91	Directeur territorial adjoint	MORINEAU		Eglantine
DTPJ 91	DTPJ 91	DTPJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MEIGNAN		Philippe
DTPJ 91	DTPJ 91	DTPJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial - RH	BURGLÉN	TREVILY	Magali
DTPJ 91	DTPJ 91	DTPJ91	Responsable des politiques institutionnelles	LECHAIN		Kévin
DTPJ 91	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Directeur de service	MARTINAT		Laurence
DTPJ 91	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	POSTE VACANT		
DTPJ 91	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	POSTE VACANT		
DTPJ 91	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	LIEVENS	PEMPIE	Émilie
DTPJ 91	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Directeur de service	GALLOIS		Clarisse
DTPJ 91	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	DJOMBE		Thomas
DTPJ 91	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	POSTE VACANT		
DTPJ 91	EPE 91	EPE 91	Directeur de service	AYVI-HOUEDO		Aurèle
DTPJ 91	EPE 91	UEHC DRAVEIL	Responsable d'unité éducative	BLEUZEN		Caroline
DTPJ 91	EPE 91	UEHC EPINAY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	CORTESE	MANKASSA-NKOUNKOU	Émilie
DTPJ 91	STEI ESSONNE	STEI ESSONNE	Directeur de service	DIABIRA		Gniaki
DTPJ 91	STEI ESSONNE	UEAJ SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	GOUAL		M'Hamed
DTPJ 91	STEI ESSONNE	UEAJ BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	COHIN		Marie
DTPJ 91	STEI ESSONNE	UEAJ LES ULIS	Responsable d'unité éducative	FRERE/JACQUE	DELECOURT	Muriel
DTPJ 91	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Directeur de service	FAINDORGE		Francois
DTPJ 91	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	GÉRY		Isabelle
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	Directeur de service	PRIEST		Carole
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	UEMO BRETAGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	RIGHELE	MUNOZ	Noémie
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	UEMO PALAISEAU	Responsable d'unité éducative	BOUGAULT	BLANCHARD	Anne
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	UEMO JUVISY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	TIKHERBATINE	MEHABLI	Zelahika
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	STEMO COURCOURONNES	Directeur de service	MAUNOURY		Hélène
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	UEMO COURCOURONNES	Responsable d'unité éducative	COURBE	DAUDRE	Chrystèle
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	UEMO CORBEIL ESSONNE	Responsable d'unité éducative	OULION		Sophie
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	UEAT EVRY	Responsable d'unité éducative	TOURE		Mamadou

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 92	DTPJ 92	DTPJ 92	Directeur territorial	BOUBKER		Abdelaziz
DTPJ 92	DTPJ 92	DTPJ 92	Directrice territoriale Adjointe	COLLIN		Sandrine
DTPJ 92	DTPJ 92	DTPJ 92	Responsable de l'appui au pilotage territorial	WAGNEUR	CHALICARNE	Annabelle
DTPJ 92	DTPJ 92	DTPJ 92	Responsable des politiques institutionnelles	POSTE VACANT		
DTPJ 92	DTPJ 92	STEMO NORD 92	Directeur de service	ORLANDI		Jean-Yves
DTPJ 92	STEMO NORD 92	UEMO LA GARENNE COLOMBES	Responsable d'unité éducative	SAGON		Audrey
DTPJ 92	STEMO NORD 92	UEMO VILLENEUVE LA GARENNE	Responsable d'unité éducative	CHADLI		Kheira
DTPJ 92	STEMO Centre 92	STEMO CENTRE 92	Directeur de service	BOMANE-SAÏB		Gérard
DTPJ 92	STEMO Centre 92	UEMO NANTERRÉ	Responsable d'unité éducative	FALCONNET		Corinne
DTPJ 92	STEMO Centre 92	UEMO SURESNES	Responsable d'unité éducative	THEETEN		Peggy
DTPJ 92	STEMO Centre 92	UEAT NANTERRÉ	Responsable d'unité éducative	FLOUNE		Caroline
DTPJ 92	STEMO SUD 92	STEMO SUD 92	Directeur de service	BOUNAB		Sara
DTPJ 92	STEMO SUD 92	UEMO BOURG LA REINE	Responsable d'unité éducative	PHILIPPEAU		Véronique
DTPJ 92	STEMO SUD 92	UEMO MALAKOFF	Responsable d'unité éducative	POSTE VACANT		
DTPJ 92	EPEI ASNIERES	EPEI ASNIERES	Directeur de service	MONNEREAU		Justine
DTPJ 92	EPEI ASNIERES	UEHC ASNIERES	Responsable d'unité éducative	CHEVRIER		Olivier
DTPJ 92	EPEI ASNIERES	UEAJ LEVALLOIS-PERRET	Responsable d'unité éducative	KERBERENES	DAMOUR	Annick
DTPJ 92	EPEI BAGNEUX	EPEI BAGNEUX	Directeur de service	LEAL		Sarah
DTPJ 92	EPEI BAGNEUX	UEHC BAGNEUX	Responsable d'unité éducative	COMPAN		Chrystèle
DTPJ 92	EPEI BAGNEUX	UEAJ MALAKOFF	Responsable d'unité éducative	MALLOIT		Khadja
DTPJ 92	DTPJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES		Référent Laïcité Citoyenneté	EL GAROUANI		Said
DTPJ 92	DTPJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES		Conseillère technique santé	LASNIER		Maïva

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 93	DTPJ 93	DTPJ 93	Directeur territorial	MECHEHAR		Hannifa
DTPJ 93	DTPJ 93	DTPJ 93	Directeur territorial adjoint	NTIFI		Sophia
DTPJ 93	DTPJ 93	DTPJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	DESSIS		Pauline
DTPJ 93	DTPJ 93	DTPJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	RABIAT		Chloé
DTPJ 93	DTPJ 93	DTPJ 93	Responsable des politiques institutionnelles	PAVAN		Michael
DTPJ 93	DTPJ 93	DTPJ 93	Responsable des politiques institutionnelles	GARCIA		Lydie
DTPJ 93	STEMO PANTIN	STEMO/UEMO PANTIN	Directeur de service	MOUSTACHE		Yves
DTPJ 93	STEMO PANTIN	UEMO PANTIN	Responsable d'unité éducative	CROAJOU		Anaëlle
DTPJ 93	STEMO PANTIN	UEMO AUBERVILLIERS	Responsable d'unité éducative	LECORCHER		Pierre
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	STEMO/UEMO LE RAINCY	Directeur de service	GHARBI		Maxime
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO NOISY LE GRAND	Responsable d'unité éducative	DALACHE		Elodie
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO LE RAINCY	Responsable d'unité éducative	BELMER		Christelle
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO MONTREUIL	Responsable d'unité éducative	POSADZKI		Aurélien
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE	STEMO PIERREFITTE	Directeur de service	NAKIB		Omar
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE	UEMO PIERREFITTE	Responsable d'unité éducative	BEY		Anne Pauline
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE	UEMO SAINT-OUEN	Responsable d'unité éducative	FRERET		Corinne
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE	UEMO SAINT-DENIS	Responsable d'unité éducative	PROVOT		Maxime
DTPJ 93	STEMO DRANCY	STEMO DRANCY	Directeur de service	ROUQUET		Cécile
DTPJ 93	STEMO DRANCY	UEMO DRANCY	Responsable d'unité éducative	LAURET		Andréa
DTPJ 93	STEMO DRANCY	UEMO AULNAY	Responsable d'unité éducative	CHERIFA MENIRI		Soraya
DTPJ 93	STEMO DRANCY	QUARTIERS MINEURS Villepinte	Responsable d'unité éducative	LINÉY LUBÉLO		Patricia
DTPJ 93	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Directeur de service	LOUISOR		Dominique
DTPJ 93	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Responsable d'unité éducative	FOFANA		Youssef
DTPJ 93	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Responsable d'unité éducative	ZEROUALI		Djamal
DTPJ 93	EPE PANTIN	EPE/UEHC PANTIN	Directeur de service	NOURINE ELAID		Rachida
DTPJ 93	EPE PANTIN	UEHC PANTIN	Responsable d'unité éducative	SLIFI		Fatima
DTPJ 93	EPE PANTIN	UEHD PANTIN	Responsable d'unité éducative	DZIAN		Dimitri
DTPJ 93	EPE ROSNY-SOUS-BOIS	EPE ROSNY-SOUS-BOIS	Directeur de service	CHAPIN		Angelina
DTPJ 93	EPE ROSNY-SOUS-BOIS	UEHDM d'aubervilliers	Responsable d'unité éducative	ARRAMI		Sonia
DTPJ 93	SEAT BOBIGNY	SEAT BOBIGNY	FF Directeur de service	CHAPIN		Angéline
DTPJ 93	STEI DE VILLEMOMBLE	STEI DE VILLEMOMBLE	Directeur de service	ANGWE-NZE		Julien
DTPJ 93	STEI DE VILLEMOMBLE	UEAJ VILLEMOMBLE	Responsable d'unité éducative	BELKEDIEM		Aff
DTPJ 93	STEI DE VILLEMOMBLE	UEAJ DE SAINT-DENIS	Responsable d'unité éducative	TOULORGE		MAGALI
DTPJ 93	STEI DE VILLEMOMBLE	UEAJ DE PANTIN	Responsable d'unité éducative	FERGUENIS		Abd-Mallek

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 94	DTPJ 94	DTPJ 94	Directeur territorial	LAPENE		Caroline
DTPJ 94	DTPJ 94	DTPJ 94	Directeur territorial adjoint	BARTHE	VEILLEVIGNE	Florence
DTPJ 94	DTPJ 94	DTPJ 94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MIALON		Virginie
DTPJ 94	DTPJ 94	DTPJ 94	responsable des politiques institutionnelle	OLIVE-MARINO		Sonia
DTPJ 94	EPE ARCUVEL	EPE ARCUVEL	Directeur de service	DURJAL		Jenna
DTPJ 94	EPE ARCUVEL	UEHC Arcueil	Responsable d'unité éducative	LE FOULGOC		Tristan
DTPJ 94	EPE ARCUVEL	UEHD CRETEIL	Responsable d'unité éducative	HOUBRON		Benoit
DTPJ 94	EPE VAL-DE-MARNE	EPE VAL-DE-MARNE	Directeur de service	SAMSON		Nicolas
DTPJ 94	EPE VAL-DE-MARNE	UEHC NOGENT-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	GAABOUR		Adil
DTPJ 94	EPE VAL-DE-MARNE	UEHC VILLIERS-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	PETIT		Cécile
DTPJ 94	STEI CRETEIL	STEI CRETEIL	Directeur de service	MATHONNIERE		Catherine
DTPJ 94	STEI CRETEIL	UEAJ CRETEIL	Responsable d'unité éducative	DA SILVA		Nathalie
DTPJ 94	STEI CRETEIL	UEAJ LE-PERREUX-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	POSTE VACANT		
DTPJ 94	STEI CRETEIL	UEAJ CRETEIL RA "du soleil plein l'assiette"	Responsable d'unité éducative	GUIGUET		Jean-Sébastien
DTPJ 94	STEMO CENTRE 94	STEMO CENTRE 94	Directeur de service	JAZANI		Carla
DTPJ 94	STEMO CENTRE 94	UEMO CRETEIL	Responsable d'unité éducative	TURRIERE		Céline
DTPJ 94	STEMO CENTRE 94	UEMO VILLENEUVE-ST-GEORGES	Responsable d'unité éducative	RANBLADO		Adeline
DTPJ 94	STEMO EST 94	STEMO EST 94	Directeur de service	COTE		Thomas
DTPJ 94	STEMO EST 94	UEMO NOGENT-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	LACOUX		Céline
DTPJ 94	STEMO EST 94	UEAT CRETEIL	Responsable d'unité éducative	MOREY		Caroline
DTPJ 94	STEMO OUEST 94	STEMO OUEST 94	Directeur de service	BERTHIER		Diane
DTPJ 94	STEMO OUEST 94	UEMO VITRY-SUR-SEINE	Responsable d'unité éducative	DIAWARA		Makumba
DTPJ 94	STEMO OUEST 94	UEMO ARCUVEL	Responsable d'unité éducative	DEMBELE		Fatoumata

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJ 95	DTPJ 95	DTPJ 95	Directeur territorial	POSTE VACANT		
DTPJ 95	DTPJ 95	DTPJ 95	Directeur territorial adjoint	MARREC		Grégory
DTPJ 95	DTPJ 95	DTPJ 95	Responsable de l'appui au pilotage territorial	ALEXANDRE		Talencia
DTPJ 95	DTPJ 95	DTPJ 95	Responsable des politiques institutionnelle	ORTEGA-PELLETIER		Clément
DTPJ 95	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	EPEI VILLIERS-LE-BEL	Directeur de service	XAVIER	XAVIER-GRELET	Stéphane
DTPJ 95	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	UEHC VILLIERS LE BEL	Responsable d'unité éducative	MAHDID		Sonia
DTPJ 95	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	UEAJ VILLIERS LE BEL	Responsable d'unité éducative	BEN AMRAMNE		Majda
DTPJ 95	EPEI DE PONTOISE	EPEI PONTOISE	Directeur de service	NESTRET		Marie-Nella
DTPJ 95	EPEI DE PONTOISE	UEHC PONTOISE	Responsable d'unité éducative	BOUCHTA		Jennifer
DTPJ 95	EPEI DE PONTOISE	UEAJ COURDIMANCHE	Responsable d'unité éducative	EUGENE		Audrey
DTPJ 95	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT-BRICE	Directeur de service	MESSAUDI		Raïssi
DTPJ 95	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT BRICE	Responsable d'unité éducative	KOFFI-EBANDA		Raoul
DTPJ 95	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT BRICE	Responsable d'unité éducative	ROUSSEAU		Camille
DTPJ 95	STEMO EST	STEMO EST	Directeur de service	GRECO		Clelia
DTPJ 95	STEMO EST	UEMO SARCELLES	Responsable d'unité éducative	REMLAUD		Maggy
DTPJ 95	STEMO EST	UEMO ARNOUVILLE	Responsable d'unité éducative	OURO DJOBO		Abdel Malik
DTPJ 95	STEMO OUEST	STEMO OUEST	Directeur de service	FADIGA		Mamadou
DTPJ 95	STEMO OUEST	UEMO COURDIMANCHE	Responsable d'unité éducative	BEY	VAZELLE	Angeline
DTPJ 95	STEMO OUEST	UEMO ARGENTEUIL	Responsable d'unité éducative	LE NOZERH		Joanna
DTPJ 95	STEMO OUEST	UEAT PONTOISE	Responsable d'unité éducative	DUBARD		Corinne

Direction	Structure d'affectation	Fonction	Noms	Nom marital	Prénoms
DIRPJ	DIRECTION	Directeur interrégional adjoint	DEVAUX		Séverine
DIRPJ	DIRECTION	Secrétaire général	PEREIRA		Michael
DIRPJ	CABINET	Chef de cabinet	PAJOU	DEHRI-PAJOU	Réjane
DIRPJ	CABINET	Chef de cabinet adjoint	TEMBELY		Aminata
DIRPJ	DRH	Directeur des ressources humaines	GROH	DEGENEVE	Bathilde
DIRPJ	DRH	Directeur adjoint des ressources humaines	POSTE VACANT		
DIRPJ	DRH	Responsable gestion administrative et financière	LUCE		Marie-Claire
DIRPJ	DRH	Chef de pôle de la gestion administrative et Financière	DEMARY		Marie-Ange
DIRPJ	DRH	Chef de pôle de la gestion administrative et Financière	DRIGUET		Vincent
DIRPJ	DRH	Chef de pôle de la gestion administrative et Financière	CORNU		Traicy
DIRPJ	DRH	Responsable contrôle interne paie	TECHER		Sonia
DIRPJ	DRH	Responsable de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences	GARCIA		Emilie
DIRPJ	DRH	Responsable juridique contentieux	OULMOKTAR		Inès
DIRPJ	DRH	Chargée de recrutement	MADRU		Virginie
DIRPJ	DRH	Responsable Gestion Parcours Compétences	HUMATH		Nista
DIRPJ	DIRECTION	Responsable maîtrise des risques	MILLET		Béatrice
DIRPJ	DIRECTION	Chargé de mission Outre-mer	TETU-DUMAS		Steevens
DIRPJ	DEPAFI	Directeur de l'évaluation et de la programmation des affaires financières et immobilières	PAVY		Laure
DIRPJ	DEPAFI	Directeur adjoint de l'évaluation et de la programmation des affaires financières et immobilières	SAUGNER	ADAM	Déborah
DIRPJ	DEPAFI	Responsable contrôle interne financier	JENDOUBI		Najete
DIRPJ	DEPAFI	Responsable unité tarification SAH	SINQUIN	LARVENT	Audrey
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire unité tarification SAH	POSTE VACANT		
DIRPJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER	GENOUD		Emilie
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire unité tarification SAH	NOÛTSA		Nicolas
DIRPJ	DEPAFI	AA unité tarification SAH	MBOUNGOU MVEMBE		Emma-Louise
DIRPJ	DEPAFI	Responsable unité facturation SAH	FEBVRE		Caroline
DIRPJ	DEPAFI	Responsable unité immobilier	KOREZ		Robert
DIRPJ	DEPAFI	Responsable unité exécution Budgétaire	LEPROVOST		Pascale
DIRPJ	DEPAFI	Responsable unité Commande Publique	POSTE VACANT		
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité commande publique	SAFFAR		Karine
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité exécution budgétaire	EGUREN		Amada
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité exécution budgétaire	BAPT		Valérie
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité exécution budgétaire	DIATTA		Binta
DIRPJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur immobilier	CHAFSA		Thania
DIRPJ	DEPAFI	Directeur au Système d'information	POSTE VACANT		
DIRPJ	RLC	Référente Laïcité Citoyenneté	POSTE VACANT		
DIRPJ	RLC	Référente Laïcité Citoyenneté	WEILL		Adina
DIRPJ	RLC	Référente Laïcité Citoyenneté	OCCHIPINTI		Laurence
DIRPJ	DME	Directeur des missions éducatives	BASSINOT		Jean-Yves
DIRPJ	DME	Directeur adjoint des missions éducatives	GAONAC'H		Stéphanie
DIRPJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	QUERREC		Isabelle
DIRPJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	GONDAO		Rosa
DIRPJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	JAY		Sylvain
DIRPJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	PONCEAU		Astrid

ANNEXE 2 : Liste nominative relative à l'article 2 bis du présent arrêté

DTPJ 75	DTPJ PARIS siège à PARIS		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	DESJU		Lydie
DTPJ 75	DTPJ PARIS siège à PARIS		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	AHMED RABI		Nema
DTPJ 75	DTPJ PARIS siège à PARIS		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	GOMIS		Kakabindouthe
DTPJ 75	EPE PARIS	UEHC SALOMON DE CAUS	SECRETAIRE (Constat service fait)	BARRY		Marie-Laure
DTPJ 75	EPE PARIS	UEHC SALOMON DE CAUS	SECRETAIRE (Constat service fait)	SOSA		Cathucia
DTPJ 75	STEI PARIS	UEAJ FONTAINE AU ROI	ADJ. ADM. (Constat service fait)	GHALLAB		Adam
DTPJ 75	STEI PARIS	UEAJ RUE DE ROMAINVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	TISSIER		Guylaine
DTPJ 75	STEMO NORD PARISIEN	UEMO CHATEAU D'EAU	ADJ. ADM. (Constat service fait)	ATTELY		Jeanne
DTPJ 75	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	SECRETAIRE (Constat service fait)	SAINT-JUSTE		Edwige
DTPJ 75	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	SECRETAIRE (Constat service fait)	IFOUDINE		Rabha
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	MOKRANE	IDANI	Nadia
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	VADIMON		Myrella
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	UEMO PARIS LA-FAYETTE	SECRETAIRE (Constat service fait)	SOSA		Cathucia
DTPJ 75	STEMO PARIS CENTRE	UEMO PARIS LA-FAYETTE	ADJ. ADM. (Constat service fait)	CHAMBAZ		Peggy
DTPJ 75	STEMO PARIS EST	UEMO PARIS CHEMIN VERT	SECRETAIRE (Constat service fait)	SOUICI		Lotfi
DTPJ 75	STEMO PARIS EST	UEMO PARIS GOUBET	SECRETAIRE (Constat service fait)	BOUAROUA		Hayet
DTPJ 75	STEMO DEROGATOIRE PARIS MNA	UEMO PARIS MNA	SECRETAIRE (Constat service fait)	RAMKUMAR		Saranya
DTPJ 75	STEMO PARIS SUD	UEMO PARIS BASTILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	LEROY		Gaelle
DTPJ 75	STEMO PARIS SUD	UEMO PARIS FRIANT	SECRETAIRE (Constat service fait)	BRUNE		Dilan

DTPJ 77	DTPJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJ 77	ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	BLIRANDO		Laura
DTPJ 77	DTPJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJ 77	ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	THEBAUD		Yves
DTPJ 77	DTPJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJ 77	ASSISTANT RAPT (constat service fait)	MARREAU		Isabelle
DTPJ 77	DTPJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJ 77	ASSISTANT RAPT (constat service fait)	JACQUELIN	RONDEAU	Marie-Jose
DTPJ 77	EPEI MEAUX	UEAJ CHELLES	SECRETAIRE (constat service fait)	SELLALI		Betty
DTPJ 77	EPEI MEAUX	UEHC MEAUX	SECRETAIRE (constat service fait)	BRELLE		Mathieu
DTPJ 77	STEMO NORD SEINE ET MARNE siège à MEAUX	UEMO LAGNY SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	MESSIBA	NIAKATE	Theresa
DTPJ 77	STEMO NORD SEINE ET MARNE siège à MEAUX	UEMO MEAUX ARISTIDE BRIAND	SECRETAIRE (constat service fait)	COQUIL		Karine
DTPJ 77	STEMO NORD SEINE ET MARNE siège à MEAUX	UEMO MEAUX GAMBETTA	SECRETAIRE (constat service fait)	DOUKALI	ABDICHE	Nawel
DTPJ 77	STEMOI CENTRE SEINE ET MARNE LIEUSAIN	UEAJ COMBS LA VILLE	SECRETAIRE (constat service fait)	SAPIENZA		Jocelyne
DTPJ 77	STEMOI CENTRE SEINE ET MARNE LIEUSAIN	UEMO LIEUSAIN	SECRETAIRE (constat service fait)	PECHINE	LELOUP	Bernadette
DTPJ 77	STEMOI CENTRE SEINE ET MARNE LIEUSAIN	UEMO TORCY	SECRETAIRE (constat service fait)	NIKATE		Sale
DTPJ 77	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEAJ MELUN DUGUESCLIN	SECRETAIRE (constat service fait)	RIVOIRE		Stephanie
DTPJ 77	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEAT MELUN	SECRETAIRE (constat service fait)	BOMBELINGUA		Marie-Jose
DTPJ 77	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEMO MELUN	SECRETAIRE (constat service fait)	BYTYQJ		Marina
DTPJ 77	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEMO MELUN	SECRETAIRE (constat service fait)	OBENG	NKANSAGARKO	Majorie
DTPJ 77	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEMO MONTEREAU	SECRETAIRE (constat service fait)	TELCIDE		Laeticia

DTPJ 78	DTPJ YVELINES siège à VERSAILLES		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	SY		Jennifer
DTPJ 78			ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	GOVEDAROVIC		Marina
DTPJ 78	DTPJ YVELINES siège à VERSAILLES		Assistant RAPT (Constat service fait)	LEUDIERE		Virginie
DTPJ 78	EPEI NORD YVELINES siège à AUBERGENVILL	UEHC AUBERGENVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	HAMEL		Estelle
DTPJ 78	EPEI VILLEPREUX SUD YVELINES	UEAJ VERSAILLES SUD YVELINES	SECRETAIRE (Constat service fait)	MASSE	LEBBAKHAR	Meryem
DTPJ 78	EPEI VILLEPREUX SUD YVELINES	UEAJ VILLEPREUX	SECRETAIRE (Constat service fait)	BELARBI	BOUBCHIR	Warda
DTPJ 78	EPEI VILLEPREUX SUD YVELINES	UEAJ VERSAILLES SUD YVELINES	SECRETAIRE (Constat service fait)	TOURNIER		Sandrine
DTPJ 78	SE-EPM PORCHEVILLE	UESEPM PORCHEVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	BERTIN		Bérengère
DTPJ 78	SE-EPM PORCHEVILLE	UESEPM PORCHEVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	KARI		Razera
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES siège VERSAILLES	UEAT VERSAILLES	SECRETAIRE (Constat service fait)	RIET		Sandrine
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES siège VERSAILLES	UEMO VERSAILLES	SECRETAIRE (Constat service fait)	NIKATE		Fatoumata
DTPJ 78	STEMO SUD YVELINES siège VERSAILLES	UEMO VOISINS LE BRETONNEUX	SECRETAIRE (Constat service fait)	TANDIA	DELACOUX	Diariéou
DTPJ 78	STEMO VAL DE SEINE POISSY	UEMO MANTES LA JOLIE	SECRETAIRE (Constat service fait)	GOLD DALG		Thomas
DTPJ 78	STEMO VAL DE SEINE POISSY	UEMO POISSY	SECRETAIRE (Constat service fait)	FRIHA		Benjamin

DTPJ 91	CEF BURES SUR YVETTE	UECEF BURES SUR YVETTE	SECRETAIRE (Constat service fait)	KAZUMBA-ILUNGA	WASSO	Mamina
DTPJ 91	CEF SAVIGNY SUR ORGE	UECEF SAVIGNY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	MILARD	PEOLAT	Michele
DTPJ 91	DTPJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	COMMERGNAT		Laure
DTPJ 91	DTPJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	VINCENT	DUPONT	Stella
DTPJ 91	DTPJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	ZAMMIT		Mélisa
DTPJ 91	DTPJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	NTSIKABAKA	MASSAMBA NAKAVOUA	Estelle
DTPJ 91	EPE ESSONNE DRAVELL	UEHC DRAVELL	SECRETAIRE (Constat service fait)	BELAIR		Malika
DTPJ 91	EPE ESSONNE DRAVELL	UEHC EPINAY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	KENGUEMBAT		Genevieve
DTPJ 91	SE-CJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	UESECD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	YANSOUNOU LINYON		Joelle
DTPJ 91	SE-CJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	UESECD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	SAVELLI		Priscilla
DTPJ 91	STEI ESSONNE SAVIGNY SUR ORGE	UEAJ LES ULIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	VINCENT		Stéphanie
DTPJ 91	STEI ESSONNE SAVIGNY SUR ORGE	UEAJ SAVIGNY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	SMAIL	CIAVARELLA	Sabrina
DTPJ 91	STEI ESSONNE SAVIGNY SUR ORGE	UEAJ BURES SUR YVETTE	SECRETAIRE (Constat service fait)	LAFORET		Priscilla
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	UEMO BRETAGNY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	GUETTROT		Estelle
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	UEMO JUVISY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	LI FUT WAH		Richard
DTPJ 91	STEMO BRETAGNY SUR ORGE	UEMO PALAISEAU	SECRETAIRE (Constat service fait)	VADEE		Cassandra
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	UEAT EVRY	SECRETAIRE (Constat service fait)	MOHAMED	DIAKANA-NGAI	Tamhine
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	UEMO CORBEIL ESSONNE	SECRETAIRE (Constat service fait)	BOUDON	DESSAGNE	Sylvie
DTPJ 91	STEMO COURCOURONNES	UEMO COURCOURONNES	SECRETAIRE (Constat service fait)	ADDA REZIG		Linda

DTPJ 92	DTPJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	LOUISON		Esther
DTPJ 92	DTPJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	RIOS VERA		Manuel
DTPJ 92	DTPJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	CALMON		Corinne
DTPJ 92	EPEI ASNIERES SUR SEINE	UEAJ LEVALLOIS PERRET	SECRETAIRE (constat service fait)	BORNES SCOTT		Eric
DTPJ 92	EPEI ASNIERES SUR SEINE	UEHC ASNIERES SUR SEINE	SECRETAIRE (constat service fait)	KHORCHID		Soraya
DTPJ 92	EPEI BAGNEUX	UEAJ MALAKOFF	SECRETAIRE (constat service fait)	MICHEL	DUCALCON	Cathy
DTPJ 92	EPEI BAGNEUX	UEHC BAGNEUX	SECRETAIRE (constat service fait)	NEBAHAT		Célik
DTPJ 92	STEMO BOURG LA REINE SUD HAUTS DE SEINE	UEMO BOURG LA REINE	SECRETAIRE (constat service fait)	BOUDARENE	NEGROUCHE	Rosa
DTPJ 92	STEMO BOURG LA REINE SUD HAUTS DE SEINE	UEMO MALAKOFF	SECRETAIRE (constat service fait)	POSTE VACANT		
DTPJ 92	STEMO LA GARENNE COLOMBES NORD HAUTS DE SEINE	UEMO LA GARENNE COLOMBES	SECRETAIRE (constat service fait)	KOUTTI		Fatima
DTPJ 92	STEMO LA GARENNE COLOMBES NORD HAUTS DE SEINE	UEMO VILLENEUVE LA GARENNE	SECRETAIRE (constat service fait)	POSTE VACANT		
DTPJ 92	STEMO NANTERRE CENTRE HAUTS DE SEINE	UEAT NANTERRE	SECRETAIRE (constat service fait)	MERAOUNA		Nadia
DTPJ 92	STEMO NANTERRE CENTRE HAUTS DE SEINE	UEMO NANTERRE	SECRETAIRE (constat service fait)	DA COSTA BORDA		Michelle
DTPJ 92	STEMO NANTERRE CENTRE HAUTS DE SEINE	UEMO SURESNES	SECRETAIRE (constat service fait)	SILVAIN		Nathalie

DTPJ 93	DTPJ93	DTPJ 93	SECRETAIRE (constat service fait)	CHOLLET		Bérenère
DTPJ 93	CEF EPINAY SUR SEINE	UECEF EPINAY SUR SEINE	SECRETAIRE (constat service fait)	ZOUARH		Samia
DTPJ 93	DTPJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	CHERRAD		Sonia
DTPJ 93	DTPJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	DROUET		Pascale
DTPJ 93	DTPJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		SECRETAIRE (constat service fait)	NAMILLOS		Manuella
DTPJ 93	DTPJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	JEAN LOUIS		Cecilia
DTPJ 93	DTPJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	BEN FREDJ		Zied
DTPJ 93	EPE PANTIN	UEHC PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	GOVINDIN		Patricia
DTPJ 93	EPE PANTIN	UEHD PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	CHAJID	TRINQUIER	Djamila
DTPJ 93	EPE SEINE SAINT DENIS	UEHC ROSNY SOUS BOIS	SECRETAIRE (constat service fait)	Poste vacant		
DTPJ 93	EPE SEINE SAINT DENIS	UEHD AUBERVILLIERS	SECRETAIRE (constat service fait)	MASSOL	HERON	Prisca
DTPJ 93	SEAT BOBIGNY	UESEAT BOBIGNY	SECRETAIRE (constat service fait)	TEROSIET		Jean Pierre
DTPJ 93	SEAT BOBIGNY	UESEAT BOBIGNY	SECRETAIRE (constat service fait)	REGHDAL		Sania
DTPJ 93	SEAT BOBIGNY	UESEAT BOBIGNY	SECRETAIRE (constat service fait)	COQUET		Serena
DTPJ 93	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ VILLEMOMBLE	SECRETAIRE (constat service fait)	CARRAUD	DART	Marie Christine
DTPJ 93	STEI VILLEMOMBLE	STEI DE VILLEMOMBLE	SECRETAIRE (constat service fait)	CHAVATTE		Bruno
DTPJ 93	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	HENRY		Marine
DTPJ 93	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ SAINT-DENIS	SECRETAIRE (constat service fait)	RICHOL		Sira
DTPJ 93	STEMO DRANCY	UEMO AULNAY SOUS BOIS	SECRETAIRE (constat service fait)	CHAHID	SELLOU	Fouzia
DTPJ 93	STEMO DRANCY	UEMO DRANCY	SECRETAIRE (constat service fait)	BERNA	SULTAN	Coralie
DTPJ 93	STEMO DRANCY	UEQM VILLEPINTE	SECRETAIRE (constat service fait)	UGAR		Gadem
DTPJ 93	STEMO DRANCY	UEQM VILLEPINTE	SECRETAIRE (constat service fait)	SEBIANE		Hakima
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO LE RAINCY	SECRETAIRE (constat service fait)	LEMOINE		Inès
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO LE RAINCY	SECRETAIRE (constat service fait)	ANDRE-FLORENTIN		Lorraine
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO MONTREUIL	SECRETAIRE (constat service fait)	DURANTEAU		Christine
DTPJ 93	STEMO LE RAINCY	UEMO NOISY LE GRAND	SECRETAIRE (constat service fait)	SILVA		Caroline
DTPJ 93	STEMO PANTIN	UEMO AUBERVILLIERS	SECRETAIRE (constat service fait)	VIGILANT		Aline
DTPJ 93	STEMO PANTIN	UEMO PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	CALO		Marina
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE SUR SEINE	UEMO PIERREFITTE	SECRETAIRE (constat service fait)	BEN AMOR		Amma
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE SUR SEINE	UEMO ST DENIS	SECRETAIRE (constat service fait)	BRUMANT		Nathalie
DTPJ 93	STEMO PIERREFITTE SUR SEINE	UEMO SAINT OUEEN	SECRETAIRE (constat service fait)	LEBRETON		Samantha

DTPJ 94	DTPJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	ZMIEFF		Alexia
DTPJ 94	DTPJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	VILMEN	LAVENETTE	Jocelyne
DTPJ 94	DTPJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	POULOLO		Clarisse
DTPJ 94	DTPJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	HAUDIQUET		Valerie
DTPJ 94	EPE ARCUÉIL	UEHC ARCUÉIL	SECRETAIRE (constat service fait)	VIGLA		Paul
DTPJ 94	EPE ARCUÉIL	UEHD CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	SAINT ANDRE		Angeline
DTPJ 94	EPE VAL DE MARNE siège à Nogent sur Marne	UEHC NOGENT SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	FRIGERE		Liliane
DTPJ 94	EPE VAL DE MARNE siège à Nogent sur Marne	UEHC VILLIERS SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	HARTOUN		Fatima
DTPJ 94	STEI CRETEIL	UEAJ RESTAURANT D'APPLICATION CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	RICHARD		Carolyne
DTPJ 94	STEI CRETEIL	UEAJ RESTAURANT D'APPLICATION CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	MARGUERITE		Lea
DTPJ 94	STEI CRETEIL	UEAJ LE PERREUX SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	JAMES		Nathalie
DTPJ 94	STEI CRETEIL		SECRETAIRE (constat service fait)	BEUST	HOUCHOT	Carine
DTPJ 94	STEMO CENTRE VAL DE MARNE siège à CRETEIL	UEMO CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	KHANJY		Lielia
DTPJ 94	STEMO CENTRE VAL DE MARNE siège à CRETEIL	UEMO VILLENEUVE ST GEORGES	SECRETAIRE (constat service fait)	PALAZOT		Lucie
DTPJ 94	STEMO EST VAL DE MARNE siège à NOGENT SUR MARNE	UEAT CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	BOULERHCHA	RENAUDEAU	Nassera
DTPJ 94	STEMO EST VAL DE MARNE siège à NOGENT SUR MARNE	UEMO NOGENT SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	YATERA		Fatoumata
DTPJ 94	STEMO OUEST VAL DE MARNE siège à VITRY SUR SEINE	UEMO ARCUÉIL	SECRETAIRE (constat service fait)	KANOR		Frederique
DTPJ 94	STEMO OUEST VAL DE MARNE siège à VITRY SUR SEINE	UEMO VITRY SUR SEINE	SECRETAIRE (constat service fait)	POULIN		Steffy

DTPJ 95	DTPJ VAL D'OISE siège à CERGY PONTOISE	DTPJ 95	ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	GUERIN		Frédéric
DTPJ 95	DTPJ VAL D'OISE siège à CERGY PONTOISE	DTPJ 95	ASSISTANT RAPT (constat service fait)	POSTE VACANT		
DTPJ 95	DTPJ VAL D'OISE siège à CERGY PONTOISE	DTPJ 95	ASSISTANT RAPT (constat service fait)	IL YAM		Issouf
DTPJ 95	CEF ST BRICE SOUS FORET	UECEF ST BRICE SOUS FORET	SA (constat service fait)	LAPORAL		Marie France
DTPJ 95	EPEI PONTOISE	UEAJ COURDIMANCHE	ADJ-A (constat service fait)	TINOT		Myriane
DTPJ 95	EPEI PONTOISE	UEHC PONTOISE	SECRETAIRE (constat service fait)	BOURAS	GLET	Soad
DTPJ 95	EPEI VILLIERS LE BEL	UEAJ VILLIERS LE BEL	SECRETAIRE (constat service fait)	SEYMOUR	ZELINE	Sophie
DTPJ 95	EPEI VILLIERS LE BEL	UEHC VILLIERS LE BEL	SECRETAIRE (constat service fait)	OUAISS		Soufia
DTPJ 95	STEMO COURDIMANCHE OUEST VAL D'OISE	UEAT PONTOISE	SECRETAIRE (constat service fait)	SELLIER	DURAND	Liliane
DTPJ 95	STEMO COURDIMANCHE OUEST VAL D'OISE	UEMO ARGENTEUIL	SECRETAIRE (constat service fait)	HAMOUR		Sihem
DTPJ 95	STEMO COURDIMANCHE OUEST VAL D'OISE	UEMO COURDIMANCHE	SECRETAIRE (constat service fait)	PAUMIER		Belinda
DTPJ 95	STEMO SARCELLES EST VAL D'OISE	UEMO ARNOUVILLE	SECRETAIRE (constat service fait)	DOMAN		Dana
DTPJ 95	STEMO SARCELLES EST VAL D'OISE	UEMO SARCELLES	SECRETAIRE (constat service fait)	RODRIGUES CARVALHO	CARRICO	Maria Amelia

DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)		GONZALEZ	CARAGLIANO	ESPERANCE
DIRPJJ	DEPAFI	AA BUD ET FINANCIER (constat service fait)		NTCHORERE		SABRINA
DIRPJJ	DEPAFI	AA BUD ET FINANCIER SAH (constat service fait)		GENOUD		FABIEN
DIRPJJ	DEPAFI	AA BUD ET FINANCIER SAH (constat service fait)		MARIE-SAINTE		Sylvie
DIRPJJ	DEPAFI	AA BUD ET FINANCIER SAH (constat service fait)		MBOUNGOU MVEMBE		Emma-Louise
DIRPJJ	DEPAFI	AA BUD ET FINANCIER (constat service fait)		MILLET		Timothée
DIRPJJ	DEPAFI	AA BUD ET FINANCIER (constat service fait)		PLACIDE		Marie Paule
DIRPJJ	DEPAFI	APPRENTI		ARSLAN		Christian
DIRPJJ	DEPAFI	CIR		VAUTIER		Christophe
DIRPJJ	DEPAFI	CIR		LALCON		Marc
DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE TRAVAUX (constat service fait)		POSTE VACANT		
DIRPJJ	DEPAFI	CHARGE D'OI/ENERGY MANAGER (constat service fait)		NOBLET		Fabrice
DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE REFERENTIEL IMMOBILIER (constat service fait)		EL HAMAMMI		Abla
DIRPJJ	DRH	SECRETAIRE (constat service fait)		LAMBERT		CORINNE
DIRPJJ	DME	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)		BARONTINI		LUDIVINE
DIRPJJ	DIRECTION	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)		AHAMED		Youmna
DIRPJJ	DIRECTION	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)		POSTE VACANT		